



## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### I - COMMANDES

Les présentes conditions générales de vente régiront seules tous les contrats de vente conclus entre IDVIDEO et ses clients, sauf stipulations contraires spécialement prévues au contrat. Toutes leurs stipulations sont de rigueur et IDVIDEO n'aurait pas contracté sans leur acceptation expresse ou tacite.

Elle annule les conditions générales d'achat des clients et ne sauraient en aucun cas, être écartées par celles-ci.

IDVIDEO n'est lié par les engagements de ses représentants, agents, revendeurs ou employés que sous réserve de confirmation écrite émanant d'elle-même.

IDVIDEO ne peut accepter de commande d'un montant inférieur à 100 € hors taxes.

Les renseignements portés sur les catalogues, prospectus, tarifs et devis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas IDVIDEO qui se réserve le droit d'apporter toutes modifications de disposition, de forme, de dimension ou de matière à ses produits dont les gravures et les descriptions figurent sur des imprimés à titre de simple information.

### II – LIVRAISON

La livraison et le transfert des risques s'effectuent soit par la remise directe au client, soit par la délivrance des produits à un expéditeur ou au transporteur désigné par le client ou, à défaut de cette désignation, indiqué par IDVIDEO aux frais, risques et périls du client, et, en toute hypothèse, au plus tard dès que les produits les locaux d'IDVIDEO.

Quel que soit le mode de livraison, ceux-ci voyagent aux risques et périls du client.

Il appartient au client, en cas d'avarie apparente due au transport ou en cas de manquant, d'émettre, sur le récépissé de livraison, des réserves explicites faisant clairement apparaître la nature de l'avarie ou la quantité de manquant. Ces réserves devront impérativement être confirmées au transporteur ainsi qu'à IDVIDEO dans les trois (3) jours suivant la livraison.

### III – CONFORMITE

Sans préjudice des dispositions à prendre vis-à-vis du transporteur, toute réclamation de la part du client, portant sur une défectuosité apparente ou sur la non-conformité du produit devra être justifiée et formulée par lettre recommandée avec avis de réception adressée à IDVIDEO dans les dix (10) jours de la réception du produit.

IDVIDEO se réserve le droit d'apporter toute modification liée à l'évolution de la technique aux produits livrés, et ce, à condition qu'il en résulte ni une augmentation de prix, ni une altération de la qualité pour l'acheteur.

### IV – GARANTIE

La responsabilité d'IDVIDEO est strictement limitée aux obligations ci-dessous, à l'exclusion de tout autre, notamment des articles 1641 et suivants du Code Civil.

Les produits vendus sont garantis uniquement contre tous défauts de fabrication non apparents pendant une durée d'un an.

Au titre de cette garantie, le produit reconnu défectueux sera retourné à IDVIDEO après l'accord formel de cette dernière, conformément aux stipulations de l'article V, les frais et risques de retour restant à la charge du client.

La garantie est limitée, au choix d'IDVIDEO, soit au remplacement, soit à la réparation des produits reconnus défectueux par IDVIDEO, à l'exclusion de toute autre indemnité, sauf si IDVIDEO en dispose autrement ; les produits ainsi remplacés resteront sa propriété.

En tout état de cause, la garantie offerte par IDVIDEO est limitée au prix initial de facturation des produits des produits défectueux.

Sur les articles de revente, la garantie est celle accordée par les fabricants fournisseurs.

### V- RETOUR

Seules les réclamations portant sur une non-conformité ou sur une défectuosité du produit exclusivement imputable à IDVIDEO pourront donner lieu au retour du produit par le client. Dans ce cas, le retour devra faire l'objet de l'accord préalable et formel d'IDVIDEO. Tout produit retourné sans cet accord ne pourra donner lieu à remplacement tel que prévu ci-après.

Tout retour accepté par IDVIDEO donnera lieu, soit à la réparation soit au remplacement du produit concerné par un produit similaire, aux frais d'IDVIDEO et dans les meilleurs délais, ce, à l'exclusion de tout dédommagement, sauf si IDVIDEO en dispose autrement. L'envoi du produit de remplacement sera effectué aux frais et risques du client.

## **VI – TRANSFERT DE PROPRIETE**

Les produits livrés restent la propriété d'IDVIDEO jusqu'au paiement intégral du prix à son échéance par le client. Le paiement est réalisé par l'encaissement effectif du prix dans les conditions prévues à l'article VIII alinéa 1er ci-après. Le prix s'entend prix facturé en principal, frais et intérêts, y compris les intérêts de retard. Plus généralement, tous les frais occasionnés par la mise en œuvre de la clause de réserve de propriété seront à la charge exclusive du client.

## **VII - PRIX**

Les prix figurants sur les catalogues, barèmes et tarifs IDVIDEO ne peuvent être considérés comme étant fermes et définitifs. Pourtant, les prix facturés sont ceux en vigueur, d'après les barèmes et tarifs d'IDVIDEO au jour de la confirmation de la commande par le client.

Les remises sur les prix sont établies séparément pour chaque type de produit, leurs conditions et leur montant applicables figurent dans les barèmes et tarifs d'IDVIDEO. Toute annulation partielle de commande emporte révision des remises éventuellement accordées.

Dans le cas où l'exécution d'une commande est suspendue, à la demande du client, ou en raison du manque d'instructions de la part du client, le prix prévu au contrat sera augmenté du montant des dépenses supplémentaires supportées de ce fait par IDVIDEO.

## **VIII – PAIEMENT**

Le paiement des factures par le client se fera à 30 jours francs suivant la date de facturation, sauf conditions particulières dûment acceptés par IDVIDEO. Le paiement sera effectué par tout moyen permettant à IDVIDEO de mobiliser sa créance commerciale. Les traites envoyées aux clients d'IDVIDEO doivent être retournées et domiciliées dans les six (6) jours de leur envoi.

Toute première commande par un client nouveau ne pourra donner lieu à livraison que contre remboursement ou sera payable comptant à l'enlèvement du produit. Le défaut de paiement d'une seule facture à l'échéance rend immédiatement exigibles toutes les autres créances d'IDVIDEO, même celles non encore échues. En outre, IDVIDEO pourra suspendre toutes les commandes en cours, sans préjudice de toute autre voie d'actions.

En cas de solvabilité insuffisante du client, (ligne de crédit dépassé, etc), IDVIDEO pourra demander le paiement immédiat de la commande à l'enlèvement ou n'adresser la commande que contre remboursement.

Toute somme non payée à l'échéance prévue donnera lieu de plein droit et sans mise en demeure préalable au paiement d'intérêts de retard au taux légal en vigueur au jour de la facturation, majoré de 4 points, et qui courront du jour de l'échéance jusqu'au paiement intégral.

## **IX – NULLITE**

La nullité de l'une quelconque des clauses des présentes conditions de vente ne sauraient entraîner la nullité de l'ensemble de celles-ci. Seule la clause litigieuse sera réputée nulle et non avenue.

## **X – COMPETENCE – DROIT APPLICABLE**

Tout litige relatif à l'intervention ou à l'exécution des présentes conditions générales de vente sera soumis, à défaut d'accord amiable, à la compétence du tribunal de commerce de Nanterre. Seule la loi française sera applicable.